

DECISION N° DEC-2026-053

Attribution de la mission d'étude de faisabilité relative à l'aménagement de la zone d'activité économique des Marais à Saint Julien-en-Genevois

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021 portant approbation du Projet de territoire 2020-2026, et notamment la fiche action n° 2 : mise en place d'une stratégie foncière anticipant la mise en œuvre du ZAN et organisant la maîtrise publique de secteurs à enjeux ;

Vu la délibération n° c_20250317_adm_020 du Conseil communautaire du 17 mars 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois, et notamment la compétence en matière de zones d'activités ;

Vu la délibération n° c_20260302_fin_008 du Conseil communautaire du 02 mars 2026 portant adoption du budget primitif 2026 – Budget annexe ZAE ;

Vu la délibération n° c_20260330_adm_012 du Conseil communautaire du 30 mars 2026 portant élection du Président de la Communauté de Communes du Genevois ;

Vu la délibération n° c_20260330_adm_016 du Conseil communautaire du 30 mars 2026 portant délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Président et au Bureau communautaire, et notamment prendre toute décision de conclure et de signer les marchés et accords-cadres de fournitures, services et services sociaux, dont le montant est inférieur à 150 000 € H.T. ;

Vu les trois devis reçus le 30 janvier 2026 ;

Vu l'offre de la société IMEOS INGENIERIE annexée à la présente décision ;

Considérant :

- Que la Communauté de Communes du Genevois a récemment fait l'acquisition d'un ténement de 13 936 m² situé dans la Zone d'Activité Economique (ZAE) des Marais à Saint Julien-en-Genevois ;
- Que la Communauté de Communes souhaite permettre sur ces ténements l'implantation d'une chaufferie nécessaire au développement d'un réseau de chaleur urbain, une extension de son dépôt bus et l'installation de nouvelles entreprises productives au sein de la ville-centre ;
- Que 3 entreprises ont été sollicitées pour réaliser cette étude de faisabilité :
 - o ALP'VRD INGENIERIE sise 815 route de Champ Farcon à Argonay (74370) ;
 - o PROFILS ETUDES sise 129 avenue de Genève à Annecy (74000) ;
 - o IMEOS INGENIERIE sise 228 rue du Rhône à Saint-Pierre-en-Faucigny (74800) ;
- Que ces 3 entreprises ont remis leur devis le 30 janvier 2026 ;
- Que l'entreprise IMEOS INGENIERIE a proposé l'offre la mieux-disante pour un montant de 11 980 € H.T. soit 14 376 € T.T.C. ;

DECIDE

Article 1 : d'attribuer la mission d'étude de faisabilité relative à l'aménagement de la zone d'activité économique des Marais à Saint-Julien-en-Genevois à l'entreprise IMEOS INGENIERIE, sise 228 rue du Rhône à Saint-Pierre-en-Faucigny (74800), pour un montant de 11 980 € H.T. soit 14 376 € T.T.C., telle que détaillée en annexe à la présente décision.

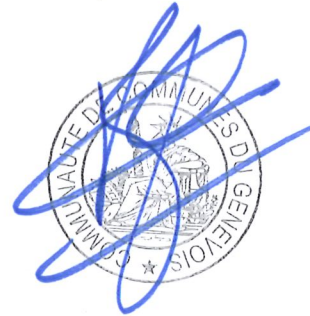
Article 2 : de rappeler que les crédits sont inscrits au budget principal – exercice 2026 – chapitre 011 - charges à caractère général.

Article 3 : de signer l'offre mentionnée à l'article 1 de la présente décision, et toutes pièces annexes.

Article 4 : d'accomplir toutes les démarches et **de signer** tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Archamps, le 08 avril 2026

Le Président, Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision :

- Télétransmise en Préfecture le 14/04/2026
- Publiée le 14/04/2026

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.



ETUDE DE FAISABILITE

AMENAGEMENT FONCIER DE LA ZAE DES MARAIS À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



MÉMOIRE TECHNIQUE ET PROPOSITION FINANCIÈRE



IMEOS INGENIERIE - Maîtrise d'œuvre – Organisation et aménagement du territoire

Tél. : 06 85 44 12 67 – Site internet : www.imeos-ingenierie.fr

Table des matières

I.	présentation du projet, enjeux et objectifs identifiés.....	2
II.	PRESENTATION DE L'EQUIPE DEDIEES AU PROJET	5
2.1.	Présentation d'IMEOS Ingénierie.....	5
2.2.	L'équipe en charge de l'étude.....	6
III.	COMPOSITION DE LA MISSION D'ÉTUDE PRELIMINAIRE.....	9
3.1	Les réunions.....	9
3.2	Les rendus	9
3.3	Schéma des étapes de l'étude de faisabilité :.....	11
IV.	planning.....	12
V.	Proposition financiere	13
VI.	ANNEXES :.....	15

I. PRESENTATION DU PROJET, ENJEUX ET OBJECTIFS IDENTIFIES

La Communauté de communes consulte pour mener à bien une étude de faisabilité sur l'aménagement de la zone des Marais à St Julien-en-Genevois. L'objectif est de trouver la meilleure implantation et la meilleure organisation pour les 3 projets prévus :

- Une **chaufferie** sur les parcelles N134,135 et 136, la surface nécessaire est de 1 500 m² pour le stockage, chaudières et appoint gaz
- Une **extension du dépôt bus** propriété de la Communauté de communes sur les parcelles AN215,217,218. Les besoins d'extension sont de l'ordre de 2000m² permettant de stocker 10 bus. L'étude devra affiner les besoins avec les circulations et girations des véhicules.
- Le ténement restant sera destiné à être découpé **en lots pour l'implantation d'activité productive ou commerciale**

L'emprise disponible pour ce projet détenu en pleine propriété ou en indivision forcée par la communauté de commune du Genevois est la suivante :





Tènement adjacent au dépôt de bus (cliché IMEOS)



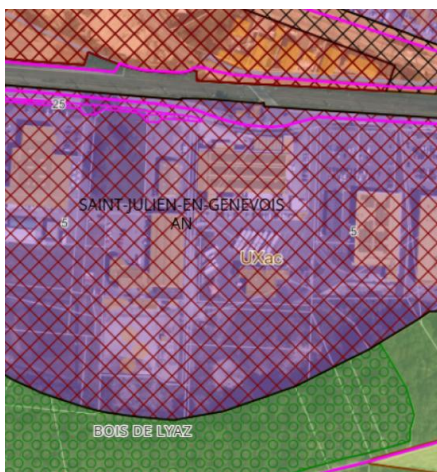
Vue générale sur le tènement (cliché IMEOS)

La visite de site des lieux associée à cette analyse du tènement disponible, nous permettent de mettre en évidence un enjeu foncier pour le fonctionnement futur du secteur. En effet, la voie Est existante emprunte les parcelles [AN140 et 242](#), or ces tènements ne font pas parti du foncier maîtrisé détaillé au cahier des charges. Ce point sera à confirmer au démarrage de l'étude.

Un bassin d'infiltration des eaux pluviales se trouve sur la parcelle [AN260](#), jusqu'à l'angle sud-ouest. Le statut de cet ouvrage sera à confirmer en phase de démarrage.



Un pipeline de la SPMR, transportant des hydrocarbures entre le Sud de la France et la frontière Suisse, est présent à proximité immédiate du projet. Celui-ci est sécurisé et clairement identifié. La réalisation de travaux à proximité sera soumise à une collaboration étroite avec la SPMR afin de connaître leurs prescriptions vis-à-vis de leurs ouvrages. Certains types de travaux sont réglementés dans la zone d'implantation du pipeline.



L'ensemble du tènement se trouve en zone UXac au PLU de Saint-Julien-en-Genevois, zone urbaine économique à dominante artisanale et commerciale.

L'infiltration des EP sera à privilégier à 100% avec un débit de fuite de rejet au réseau imposé, le cas échéant. Un travail avec les services de la CCG en phase de faisabilité pour connaître les prescriptions pour les voiries d'accès.

De la même manière, la défense Incendie de la zone sera anticipée.



La zone est équipée d'un poste HTA, toutefois situé sur le tènement du pipeline. Un travail amont sera initié dans cette phase d'étude afin de confirmer avec le concessionnaire, Enedis, des possibilités et de la réserve disponible en termes de capacité. Malgré une définition des besoins qui restera approximative, rencontrer l'ensemble des concessionnaires lors d'une présentation des ambitions permettra de compléter le diagnostic et l'analyse du site avec les réseaux existants (DT) et les potentiels contraintes et besoins des concessionnaires à anticiper à la planification générale.

De prime abord, un des atouts de ce tènement est l'accès par deux voies distinctes ce qui pourrait permettre un bouclage viaire. Un scénario en voie sens unique et une autre en voie double sens seront esquissés afin de trouver la configuration qui permet d'implanter l'ensemble des équipements projetés. Les voies se raccordent sur la rue de l'Industrie et sur route de Lathoy au niveau du carrefour au passage à niveau identifié comme dangereux. En fonction des charges trafic engendrées par cette extension de zone, une réflexion devra potentiellement être amorcée avec la commune sur ce carrefour, déjà largement ciblé.

II. PRESENTATION DE L'EQUIPE DEDIEES AU PROJET

2.1. Présentation d'IMEOS Ingénierie



IMEOS INGÉNIERIE, basé à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY, est un bureau d'ingénierie techniques, de maîtrise d'œuvre et de conseils créé en 2022 et spécialisé dans les domaines des :

- Infrastructures dédiées aux mobilités douces
- Infrastructures routières et réseaux secs et humides,
- Aménagements urbains,
- Coordination et pilotage de projet,
- La mobilité et les transports,
- Les terrassements,
- La gestion des déchets,
- Procédures environnementales : accompagnement et/ou réalisation

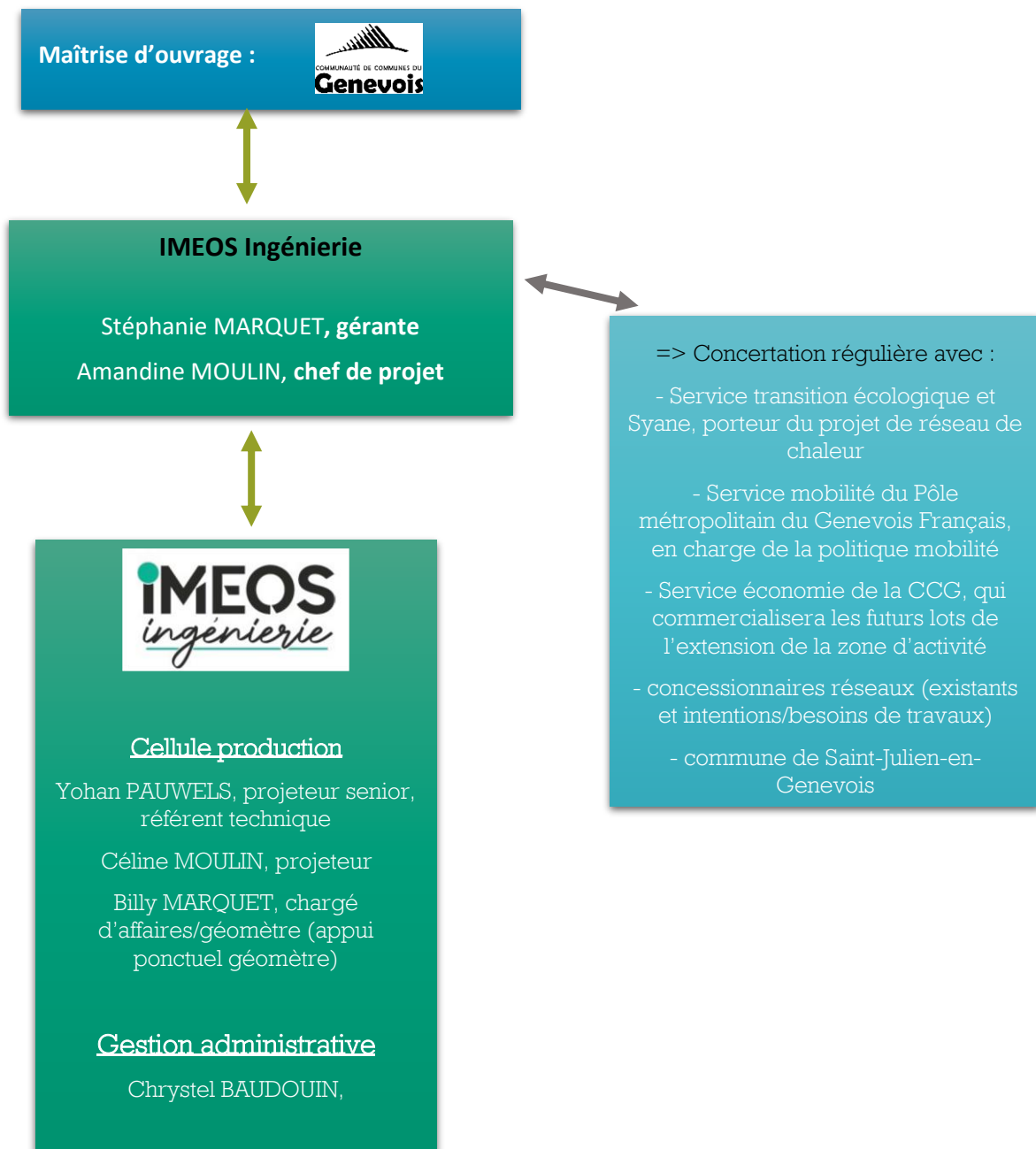
Il intervient sur la conception technique des infrastructures, la direction / réalisation des travaux et la gestion des marchés de travaux. L'équipe se compose de quatre personnes en gestion technique des dossiers prochainement renforcée par un projeteur confirmé et expérimenté à **partir de février 2026**. Un pôle administratif est dédié au suivi des contrats Moe et de travaux.

Le bureau **IMEOS INGÉNIERIE** intervient sur différents projets qui dessinent le territoire Haut-Savoie avec, entre-autres :

- L'aménagement du quartier du Maisse à Douvaine avec l'arrivée du nouveau lycée et sa gare routière. Les thématiques réseaux, voirie, OPC, trafic, mobilité, hydraulique, végétalisation sont autant de sujets traités,
- La requalification de la RD2, axe structurant au centre-ville de Reignier.
- La désimperméabilisation de cours d'écoles sur la commune d'Annemasse.
- Le réaménagement de voies sur les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Annemasse et Ambilly,
- La requalification du hameau de Marinel à Marin.
- L'aménagement et désimperméabilisation de quartiers à Annemasse et Gaillard.
- La sécurisation de l'ensemble des arrêts de bus du territoire de Thonon Agglomération.

2.2. L'équipe en charge de l'étude

ORGANIGRAMME



IMEOS INGÉNIERIE - GESTION DE PROJET

Stéphanie MARQUET, gérante d'IMEOS – 15 ans d'expérience

Ingénieur généraliste dans le domaine de l'aménagement du territoire, Stéphanie, diplômée d'un MASTER aménagement et équipement du milieu de montagne à la faculté de Savoie, aura à sa charge la gestion de projet. Elle assure le rôle technique auprès de la maîtrise d'ouvrage, aux côtés du responsable de projet, Amandine MOULIN, sur les missions liées aux VRD, à l'aménagement et l'hydraulique. En complément, son rôle sera aussi d'assurer la coordination et l'ordonnancement des interventions de chacun (études complémentaires géotechnique, procédures réglementaires environnementales et foncières, gestion des interactions avec l'existant et projets connexes ...). Elle aura également tout le suivi et la gestion contractuelle de l'affaire.

Quelques références :

1. Désimpermeabilisation et aménagement de la cour et du parvis du collège J.J GALLAY - 2025
2. Requalification du quartier du Maisse à Douvaine et création d'une GR 17 emplacements,
3. Aménagement de la rue de la mairie et place Laidefeur à Bossey : travaux 2025/2026
4. Requalification du quartier, le Chalet, à Gaillard – travaux 2026

Dans la gestion technique et suivi de projet, elle sera épaulée par **Amandine MOULIN**.

Amandine MOULIN, Chef de projet – 20 ans d'expérience

Ingénieur généraliste dans le domaine de l'aménagement du territoire, diplômée d'un MASTER 1 sciences appliquées à la montagne à la faculté de Savoie au BOURGET DU LAC et d'un MASTER 2 d'aménagement en site à risques à l'université de Montpellier, aura à sa charge la gestion complète de cette affaire, de la conception en interne aux réunions de restitution, elle sera l'interlocutrice privilégiée de la maîtrise d'ouvrage. Spécialisée en urbanisme et aménagement du territoire, Amandine apportera toute son expérience au service du projet. Elle accompagnera l'équipe de production, c'est elle qui aura la connaissance exhaustive du terrain, du projet de ses enjeux et aléas. Elle dispose d'une compétence reconnue face aux sites sensibles et exposés aux risques naturels et aux procédures environnementales réglementaires et urbanistiques. Sa formation et expérience professionnelle lui apporte les connaissances indispensables à l'aboutissement d'une telle étude.

Quelques références :

1. Sécurisation des aires d'arrêts de bus sur le territoire de THONON AGGLOMERATION-2025
2. Aménagement des points d'arrêts de bus à haut niveau de service sur les communes d'Yvoire, Veigy, Messery et Douvaine-2025
3. Création de 35 km d'itinéraire modes doux de Morzine à la Vernaz, Etude préliminaire-CCHC-2025
4. Mobilités douces accès au PEM de Bons en Chablais, Etude préliminaire-Mairie de Bons en Ch.-2025

IMEOS INGÉNIERIE - PRODUCTION

Céline MOULIN, projeteur – 3 ans d'expérience

BTS Gestion et maîtrise de l'eau puis d'une licence en génie écologique spécialisée dans les procédés de restauration, apportera ses compétences et sa vision en faveur de la préservation, la compensation et la renaturation des espaces. Elle a, de plus, suivi une alternance en projeteur voirie réseaux ce qui lui confère une double compétence. Céline sera le projeteur voirie et réseaux en charge de toute la partie de conception graphique.

Quelques références :

1. MOE pour l'aménagement du quartier du Maisse à Douvaine, THONON AGGLOMERATION et Mairie de Douvaine - 10M d'€ - 2025
2. Sécurisation des aires d'arrêts de bus sur le territoire de THONON AGGLOMERATION-2025
3. Aménagement du chef-lieu de Sixt Fer à Cheval, MOE complète-2025

Billy MARQUET, chargé d'affaires – 15 ans d'expérience – Appui de production/Géomètre

Géomètre topographe de formation, a travaillé en conception de projets de voiries et réseaux. L'objectif est de pouvoir renforcer l'équipe en cas de besoin, Billy, par son expérience, sait intervenir ponctuellement sur les projets pour renforcer la force de production nécessaire de certaines phases et interviendra sur la partie de levé du terrain, le cas échéant

Quelques références :

1. Aménagement de la rue J.Ferry à Annemasse- phase PRO
2. Création d'une connexion voie verte, commune de Bons en chablais – phase DCE
3. Aménagement de la place de la Fruitière, Veigy-Foncenex – travaux en cours
4. Requalification du Chef-lieu de Sixt-Fer-à-Cheval et des accès au site du Cirque- phase ETPR

Yohan PAUWELS, projeteur Senior – 15 ans d'expérience

Géomètre topographe de formation, Yohan a travaillé en conception sur des grands projets de voiries et réseaux. Il sera présent sur ce marché durant toutes les phases d'études. Il sera le référent technique. Il sera épaulé par Céline MOULIN pour le volet CAO.

III. COMPOSITION DE LA MISSION D'ÉTUDE PRELIMINAIRE

3.1 Les réunions

L'offre prévoit des réunions régulières (5 réunions prévues) ainsi que des échanges techniques (autant que de besoin). Les réunions de suivi de l'avancement de la phase étude permettront de présenter au fur et à mesure les questionnements, les arbitrages techniques proposés, les contraintes qui apparaîtront.

Comme le détaille le cahier des charges, nous avons bien noté et prévu les réunions suivantes qui sont pour nous indispensables au bon déroulement de l'étude.

- Une réunion de démarrage permettant un cadrage technique
- Une réunion avec les concessionnaires (interlocuteurs collectivités)

- Une rencontre des différents interlocuteurs pour bien comprendre leurs besoins (sur une demi-journée pour les trois services) :
 - Service transition écologique et Syane, porteur du projet de réseau de chaleur
 - Service mobilité du Pôle métropolitain du Genevois Français, en charge de la politique mobilité
 - Service économie de la CCG, qui commercialisera les futurs lots de l'extension de la zone d'activité

- Une réunion intermédiaire technique

- Une réunion de présentation finale technique

3.2 Les rendus

Les éléments constitutifs de l'étude sont :

- Plans de situation, plan de masse,
- Plan du foncier propriété de la Communauté de communes et de leur accès
- Plans avec délimitation des terrains concernés et relevés topographiques associés si existants
- Plans d'aménagement pour chaque scénario proposé (3 maximum) avec avantages et inconvénients de chacun,
- Note explicative justifiant les choix retenus (capacité, accès, faisabilité, ...),
- Grands équilibres financiers sur la base d'une estimation sommaire des coûts travaux et des m² commercialisables

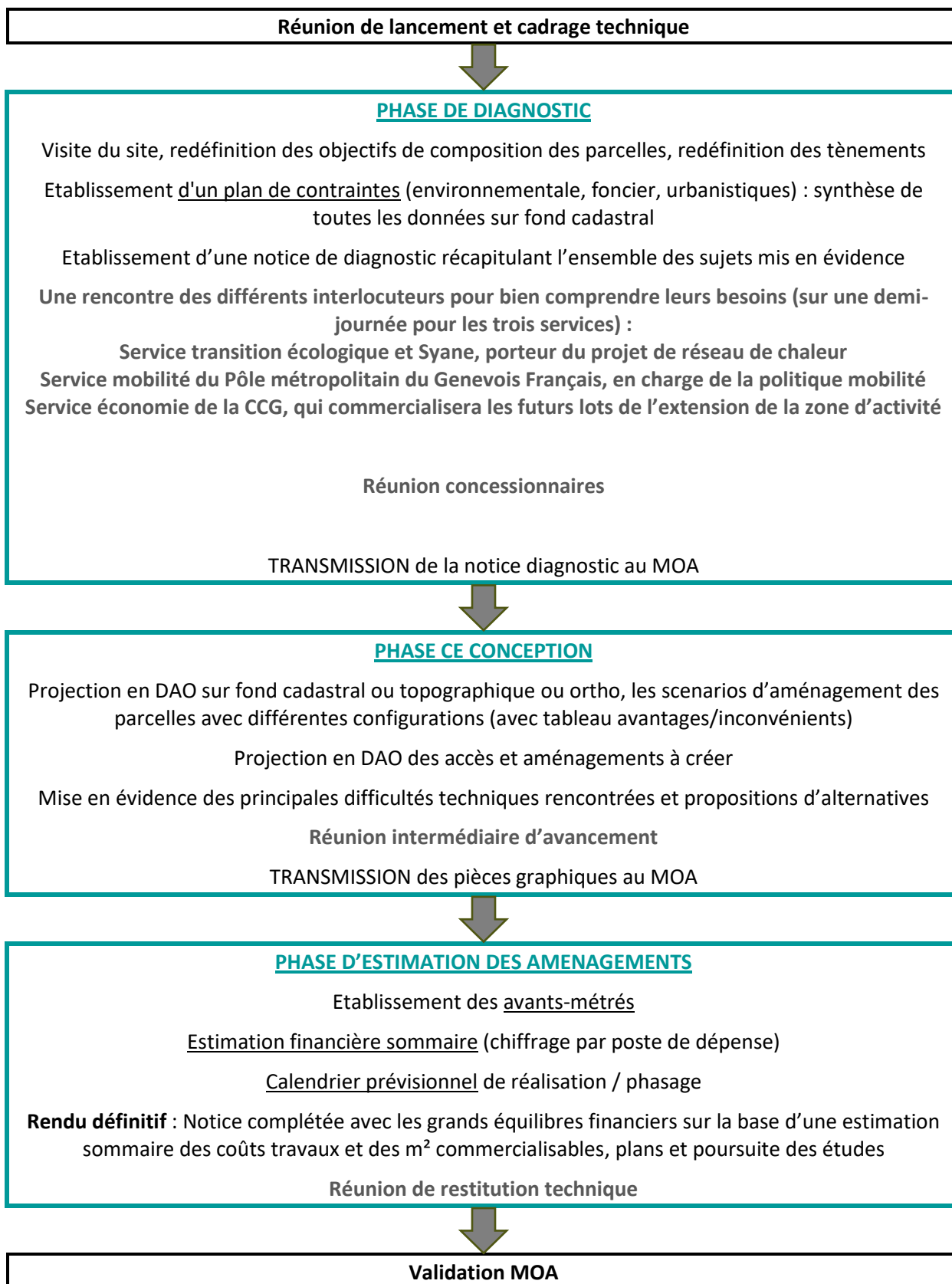
Nous y avons ajouté :

- Une analyse des réseaux existants et une projection des réseaux à créer,
- Les carnets de giration et des visibilitées pour les accès depuis RD et VC en fonction des vitesses.
- Les esquisses des carrefours sur RD à soumettre au CD74 : plan de fonctionnement et principe de conception avec leur accord et prescription préalable.

Si le nombre de réunions ne répond pas à vos attentes, nous serons en mesure de l'ajuster en phase de négociation.



Nous avons pour habitude de créer une relation itérative avec le responsable du projet. L'objectif est de valider grâce à des échanges réguliers (réunions techniques/échanges, visio/échanges téléphoniques programmés) les hypothèses prises par l'équipe au fur et à mesure de l'avancement des études.

3.3 Schéma des étapes de l'étude de faisabilité :



IV. PLANNING



Voir annexe :

	<p>- Etude de faisabilité pour l'aménagement de la zone des Marais à Saint-Julien-en-Genevois - planning prévisionnel étude de faisabilité</p>	
---	--	---

	février				mars				avril				mai				
	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22
rendu de l'offre le 30 janvier 2026 ☒																	
Notification supposée au			☒														
Transmission des données d'entrée par le MOA (orthophoto, cadastre, ...)																	
Phase 1 : Démarrage de l'étude et collecte des données																	
une réunion de démarrage																	
visites de terrain																	
cadrage technique Moa																	
Etablissement des DT pour le compte du porteur de projet																	
Collecte des données d'entrées : PLU, réseaux, orthophoto, cadastre ...																	
Phase 2 : diagnostic et analyse du site :																	
Analyse des documents : PLU, Risques, réseaux, environnement ...																	
Identification et analyse des emprises foncières sur plan et sur site,																	
Prise de contact des concessionnaires : échanges techniques pour intégration des prescriptions techniques de travaux à proximité des réseaux et pour les raccordements/besoin en extension, renforcement ou remplacement de réseaux ;																	
Etablissement d'une synthèse de l'ensemble des données sous forme graphique et d'une notice																	
1 réunion de présentation avec les concessionnaires (possible en fonction des besoins)																	
Phase 3 : rencontre des interlocuteurs																	
Animation, gestion et restitution d'une réunion sur la base des données collectées avec :																	
- Service transition écologique et Syane, porteur du projet de réseau de chaleur ;																	
- Service mobilité du Pôle métropolitain du Genevois Français, en charge de la politique mobilité ;																	
-Service économie de la CCG, qui commercialisera les futurs lots de l'extension de la zone d'activité																	
- préparation du support de présentation ;																	
- Restitution de la réunion sous forme d'un PV ;																	
Phase 4 : Etablissement des pièces graphiques																	
Etablissement de 2 à 3 variantes d'aménagement et de fonctionnement avec :																	
- intégration des contraintes existantes (réseaux, zonage réglementaire, topographie, concessionnaires, frange boisée...)																	
- Plan des réseaux existants ;																	
- plan de principe des réseaux projets en lien avec les échanges concessionnaires ;																	
- Plan de giration et visibilité																	
- plan de principe d'implantation des 2 lots connus, du tènement restants et voies de dessertes ;																	
- plan de principes des aménagements sur les carrefours de raccordement sur VC ;																	
1 réunion technique intermédiaire																	
Phase 5 : Etablissement des pièces écrites																	
Etablissement des estimations sommaires des variantes présentées VRD																	
Réalisation d'une notice descriptive des projets et analyse multicritères : avantages/inconvénients des scénarios																	
Proposition des surfaces commerciales envisageables : travail collaboratif avec les services pour une vision financière globale																	
Accompagnement du Moa dans le lancement des études complémentaires (cahier des charges et analyses) : IC, HAP/amiante, dossiers environnementaux et/ou d'urbanisme																	
Echanges techniques																	
Réunion de présentation finale technique et politique y compris préparation du support et restitution																	

V. PROPOSITION FINANCIERE

Voir annexe :

	<p>- Etude de faisabilité pour l'aménagement de la zone des Marais à Saint-Julien-en-Genevois</p> <p>Décomposition du prix global et forfaitaire</p>	
---	--	---

La répartition de chaque élément de mission est la suivante :

Eléments de mission	Répartition par phase %	Total global HT
MISSION FAISABILITE		
Phase 1 : Démarrage de l'étude et collecte des données : - une réunion de démarrage ; - Visites de terrain ; - Cadrage technique Moa ; - Etablissement des DT pour le compte du porteur de projet ; - Collecte des données d'entrées : PLU, réseaux, orthophoto, cadastre ... ;	10,7%	1 280,00 €
Phase 2 : diagnostic et analyse du site : - Analyse des documents : PLU, Risques, réseaux, environnement ... - Identification et analyse des emprises foncières sur plan et sur site, - Prise de contact des concessionnaires : échanges techniques pour intégration des prescriptions techniques de travaux à proximité des réseaux et pour les raccordements/besoin en extension, renforcement ou remplacement de réseaux - Etablissement d'une synthèse de l'ensemble des données sous forme graphique et d'une notice - 1 réunion de présentation avec les concessionnaires (possible en fonction des besoins)	19,2%	2 300,00 €
Phase 3 : rencontre des interlocuteurs Animation, gestion et restitution d'une réunion sur la base des données collectées avec : - Service transition écologique et Syane, porteur du projet de réseau de chaleur ; - Service mobilité du Pôle métropolitain du Genevois Français, en charge de la politique mobilité ; - Service économie de la CCG, qui commercialisera les futurs lots de l'extension de la zone d'activité - préparation du support de présentation ; - Restitution de la réunion sous forme d'un PV ;	8,5%	1 020,00 €
Phase 4 : Etablissement des pièces graphiques : Etablissement de 2 à 3 variantes d'aménagement et de fonctionnement avec : - intégration des contraintes existantes (réseaux, zonage réglementaire, topographie, concessionnaires, frange boisée...) - Plan des réseaux existants ; - plan de principe des réseaux projets en lien avec les échanges concessionnaires ; - Plan de giration et visibilité - plan de principe d'implantation des 2 lots connus, du tènement restants et voies de dessertes ; - plan de principes des aménagements sur les carrefours de raccordement sur VC ; y compris 1 réunion technique intermédiaire	33,9%	4 060,00 €
Phase 5 : Etablissement des pièces écrites : - établissement des estimations sommaires des variantes présentées VRD ; - Réalisation d'une notice descriptive des projets et analyse multicritères : avantages/inconvénients des scénarios ; - Proposition des surfaces commerciales envisageables : travail collaboratif avec les services pour une vision financière globale ; - Accompagnement du Moa dans le lancement des études complémentaires (cahier des charges et analyses) : IC, HAP/amiante, dossiers environnementaux et/ou d'urbanisme ; - Echanges techniques.	22,0%	2 640,00 €
Réunion de présentation finale technique et politique y compris préparation du support et restitution	5,7%	680,00 €
SOUS-TOTAL	100,0%	11 980,00 €

Membres de l'équipe et temps prévus	
Ingénieur VRD/urbanisme €HT/j	Projeteur VRD €HT/j
680	600
1,0	1,0
2,5	1,0
1,5	
2,0	4,5
3,0	1,0
1,0	
11,00	7,50

TOTAL HT	11 980,00 €
TVA (20%)	2 396,00 €
Sous TOTAL TTC	14 376,00 €

PSE :		
PSE 1 : levé topographique du tènement : - Un maillage de points 3D permettant d'établir un modèle réaliste. - Le levé des bornes du terrain pour application cadastrales, - Le levé des franges boisées, - Le levé des bords de chaussée et voirie au droit des accès. - le levée des émergences sur le terrain	100,0%	4 000,00 €

Saint-Pierre-en-Faucigny le 30/01/2026
S. MARQUET



Pour acceptation du devis et engagement du maître d'ouvrage
Fait à : _____ Le : ___ / ___ / _____

Cachet et signature du Maître d'Ouvrage
Précédée de la mention manuscrite :
« Bon pour accord et exécution »

VI. ANNEXES :

La répartition de chaque élément de mission est la suivante :

Éléments de mission	Répartition par phase %	Total global HT
MISSION FAISABILITE		
Phase 1 : Démarrage de l'étude et collecte des données : - une réunion de démarrage ; - Visites de terrain ; - Cadrage technique Moa ; - Etablissement des DT pour le compte du porteur de projet ; - Collecte des données d'entrées : PLU, réseaux, orthophoto, cadastre ... ;	10,7%	1 280,00 €
Phase 2 : diagnostic et analyse du site : - Analyse des documents : PLU, Risques, réseaux, environnement ... - Identification et analyse des emprises foncières sur plan et sur site, - Prise de contact des concessionnaires : échanges techniques pour intégration des prescriptions techniques de travaux à proximité des réseaux et pour les raccordements/besoin en extension, renforcement ou remplacement de réseaux - Etablissement d'une synthèse de l'ensemble des données sous forme graphique et d'une notice - 1 réunion de présentation avec les concessionnaires (possible en fonction des besoins)	19,2%	2 300,00 €
Phase 3 : rencontre des interlocuteurs Animation, gestion et restitution d'une réunion sur la base des données collectées avec : - Service transition écologique et Syane, porteur du projet de réseau de chaleur ; - Service mobilité du Pôle métropolitain du Genevois Français, en charge de la politique mobilité ; - Service économie de la CCG, qui commercialisera les futurs lots de l'extension de la zone d'activité - préparation du support de présentation ; - Restitution de la réunion sous forme d'un PV ;	8,5%	1 020,00 €
Phase 4 : Etablissement des pièces graphiques : Etablissement de 2 à 3 variantes d'aménagement et de fonctionnement avec : - intégration des contraintes existantes (réseaux, zonage réglementaire, topographie, concessionnaires, frange boisée...) - Plan des réseaux existants ; - plan de principe des réseaux projets en lien avec les échanges concessionnaires ; - Plan de giration et visibilité - plan de principe d'implantation des 2 lots connus, du tènement restants et voies de dessertes ; - plan de principes des aménagements sur les carrefours de raccordement sur VC ; y compris 1 réunion technique intermédiaire	33,9%	4 060,00 €
Phase 5 : Etablissement des pièces écrites : - établissement des estimations sommaires des variantes présentées VRD ; - Réalisation d'une notice descriptive des projets et analyse multicritères : avantages/inconvénients des scénarios ; - Proposition des surfaces commerciales envisageables : travail collaboratif avec les services pour une vision financière globale ; - Accompagnement du Moa dans le lancement des études complémentaires (cahier des charges et analyses) : IC, HAP/amiante, dossiers environnementaux et/ou d'urbanisme ; - Echanges techniques.	22,0%	2 640,00 €
Réunion de présentation finale technique et politique y compris préparation du support et restitution	5,7%	680,00 €
SOUS-TOTAL	100,0%	11 980,00 €

Membres de l'équipe et temps prévus	
Ingénieur VRD/urbanisme €HT/j	Projeteur VRD €HT/j
680	600
1,0	1,0
2,5	1,0
1,5	
2,0	4,5
3,0	1,0
1,0	
11,00	7,50

TOTAL HT	11 980,00 €
TVA (20%)	2 396,00 €
Sous TOTAL TTC	14 376,00 €

PSE :		
PSE 1 : levé topographique du tènement : -Un maillage de points 3D permettant d'établir un modèle réaliste. -Le levé des bornes du terrain pour application cadastrales, -le levé des franges boisées, -Le levé des bords de chaussée et voirie au droit des accès. - le levée des émergences sur le terrain	100,0%	4 000,00 €

